

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**MAIRIE DE
DOMBLANS**

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE DOMBLANS LE 26 FEVRIER 2019**

Date de convocation : 18/02/2019	
Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 22	
Présents : 19	Votants : 19

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le 26 février, à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Bernard FRACHON, Maire.

Présents : Roger Ballet, Bernard Frachon, Jacques Hédin, Chantal Martelin, Emmanuel Rizzi (présent à 20h), Gilles Campy, Thomas Chanet, Christophe Chevassu, René Dutruel, François Foucquart, Sandrine Gauchet, Laurent Guillemain, Jean Pierre Médigue, Chrystel Meulle, Jean Nozière, Sophie Guillaume - Belle, Monique Gaudron, Philippe Leseigneur, Pierre Breton.

Excusés : Christophe Pitel, Jacques Grillot, Rémi Courtout.

1/ Information sur la vente des entrepôts Boudier (Eiffage) à la société GC Bat (Bletterans) :

Le droit de préemption ne sera pas utilisé par la commune. M. De Vettor, Gérant de la société a été reçu par Mr le Maire.

2/ CR du Conseil Communautaire de la CCBHS du 31/01/2019, présenté par Mme Martelin: plusieurs points sont abordés : Tourisme (Poursuite de la Véloroute Chaumergy- Commenailles) ; 2M€ prévus sur équipements numériques, la boulangerie de Chaumergy, Soutien Elan Jardin, aides à la création d'entreprises, aires des Camping-cars, aide à Jurafaune, Base de loisirs de Desnes.

Aides également prévues sur l'éclairage des terrains de foot de Passenans et Domblans.

Un point est également fait concernant la Maison Médicale, envisagée place du Colombier à Bletterans avec déplacement du siège de la CCBHS dans les anciens locaux de la Maison Médicale.

3/ Rénovation bâtiment Mairie-Ecole à Bréry :

L'avancement des travaux est conforme au planning prévisionnel.

4/ Point sur la ligne du Revermont, présenté par Mr Dutruel :

Les TER sont gérés par la Région ; une installation de pylônes est prévue pour les opérateurs. Cette ligne était d'intérêt communautaire, mais elle ne l'est plus. La gare de St Amour assure la régulation de la ligne et la gare de Domblans devrait être maintenue.

5/ Visite par les élus de la commune historique de Domblans le 10/2/19 : Tous les bâtiments n'ont pu être visités ce jour. Une nouvelle visite est à prévoir, en incluant les hameaux (Blandans et la Muyre) et la station d'épuration.

6/ Rencontre le 12/02/19 avec M. Grappin, Président du syndicat des Eaux du Tortelet : échange sur une possible connexion entre les réseaux, sur l'avenir du Syndicat et la prise de compétence, à l'horizon 2026, de la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations-GEMAPI- par la communauté de communes.

7/ Examen des propositions budgétaires présentées par le Maire, le Maire Délégué et les adjoints :

Suite aux projets des commissions, déficit global prévisionnel de 348 075 € ; Le Maire propose

d'autofinancer les travaux d'enfouissement des réseaux secs du lotissement de la Sarazine (115 000 €) et l'achat éventuel de la parcelle boisée ZH 18 sous la Côte. Le déficit serait alors ramené à environ 200 000€, ce qui nécessite d'établir des priorités afin de réaliser des économies, dans chaque commission :

▪ Entretien immobilier :

Les priorités débattues et retenues permettent de réaliser 103 700 € d'économie.

▪ Cadre de Vie :

Il est envisagé 3 700 € d'économie par rapport au prévisionnel.

▪ Commission matériel

3 200€ peut être également économisé.

▪ Commission Gestion de l'Immobilier :

La majorité des dépenses sont incompressibles.

▪ Commission sociale et scolaire :

Dépenses incompressibles.

▪ Commission Patrimoine Naturel, Forêts :

Dépenses prévues incompressibles.

▪ Commission Vie Associative et Jeunesse :

L'attribution des Cartes Jeunes est à reprendre en commission.

Il est proposé d'harmoniser les règles d'attribution de subvention pour les ACCA de Bréry et Domblans.

▪ Commission Réseaux secs : pas de modification envisagée.

▪ Commission sécurité : pas de modification envisagée.

▪ Commission voirie : ajustement des travaux prévus et délibération prise à l'unanimité pour bénéficier des amendes de police.

▪ Commission Frais de Personnel, charges, Indemnités : pas de modification.

▪ Commission Communication : pas de modification.

▪ Commission Opérations foncières : acquisition foncière de la parcelle ZH 18 acceptée.

▪ Commission Urbanisme : pas de modification.

▪ Commission Annuité de la dette : liée à la rénovation du bâtiment mairie école de Bréry.

▪ Commission impôts, taxes, assurances : pas de modification.

Le montant total des économies, issues de chaque commission, s'élève à 195 250 €

Le budget Eau-Assainissement n'appelle pas d'observations.

8/ Compte rendu de la réunion du 19/02/2019 de la commission développement économique de la CCBHS

9/ Nouvelle Gendarmerie : présentation par le Cabinet LADOY : de l'avant-projet définitif : dépassement des estimations de 30%. La subvention de la Gendarmerie est légèrement en hausse, le loyer le sera aussi, et une Dotation d'Etat aux Territoires Ruraux sera sollicitée. Demande du Maire pour avoir les chiffres définitifs au 8/03/2019 et dépôt du Permis de Construire sous un mois. Le Maire rappelle que les loyers vont payer les annuités de l'emprunt.

10/ la SCI Valichette propose d'acquérir, à l'euro symbolique, des parcelles communales se trouvant derrière l'église. Terrain en pente, non entretenu par la commune.

Emmanuel Rizzi, Jean Nozière et René Dutruel vont rencontrer les demandeurs.

11 et 12/ Agence postale communale : les travaux sont engagés et Mme TATRE Myriam a été recrutée pour le service postal des lundis, mardis, jeudis et vendredis matin.

13 /Embauche ATSEM (Mme Déborah ROUSSEL) en doublon avec Mme BOIDARD (en prévision de

son départ en retraite en octobre 2019).

14/ Calendrier d'occupation des salles des fêtes : une réunion de la commission ad hoc est prévue à ce sujet avec les associations communales.

15/ Compte rendu du COPIL périscolaire de la communauté de communes : confirmation de la prise de compétence par la CCBHS en septembre 2019.

16/ Le départ en retraite Mme BECOULET se déroulera le 29 mars à 18H30

17/ Prochain Conseil d'école le 1/04/19 ; attente de retour des enseignants sur les priorités d'aménagement de la cour.

18/ Demande de rémunération pour une intervenante extérieure à l'école : le conseil municipal suit la proposition de refus de la commission.

19/ Recouvrement d'une facture d'électricité, sur le compte prorata du chantier de la mairie école de Bréry : Délibération prise à l'unanimité.

20/ Cession gratuite d'un piézomètre Solvay à proximité de la station de pompage eau potable à Bréry : Délibération prise à l'unanimité.

21/ ACCA : voir le point traité plus haut concernant la commission vie associative et jeunesse.

22/ Délibération prise à l'unanimité sur un changement d'horaire des employés municipaux, selon un cycle annualisé.

23/ Délibération prise à l'unanimité pour la réalisation de trottoirs, arrêts de bus le long de la RD 120.

Questions diverses :

- Arrêt bus scolaire à l'école à modifier : Un Arrêté du Maire sera pris pour interdire :
 - instauration d'un panneau SENS INTERDIT sauf riverains et bus en venant du Chemin du Gros Tilleul pour tourner à gauche Rue de la Desserte
 - instauration d'un panneau SENS INTERDIT en venant de la Rue Désiré Monnier pour tourner à gauche Rue de la Desserte
- Délibération prise à l'unanimité pour signer une convention de servitudes avec ENEDIS pour le passage sur les parcelles AI 258-304- et 305 pour permettre le raccordement électrique de la SCI la Sarazine

Prochain Conseil Municipal : le 22 mars 2019, avec le Trésorier, à 19H.

La séance est levée à 22h 30.

Le Maire de Domblans,

Bernard Frachon.

